

LA UNE Le 8 mars, c'est toute l'année !

Il y a un an, le 4 mars 2024, la France inscrivait l'IVG dans sa Constitution. Cette avancée historique dans les droits des femmes n'empêche pas qu'aujourd'hui encore les difficultés d'accès persistent. L'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines, de l'école au travail en passant par le foyer, si elle est inscrite dans le droit, est encore loin d'être une réalité. En France, les premières victimes de la précarité sont les femmes. Elles représentent 62 % des personnes payées au smic et 70% des bénéficiaires des banques alimentaires. Dans la sphère professionnelle, les inégalités de genre persistent. Les femmes occupent huit emplois à temps partiel sur dix, un temps partiel bien souvent subi qui contribue à créer des inégalités de salaire, renforce la précarité et alimente la ségrégation entre les métiers à prédominance féminine et ceux à prédominance masculine. Aux inégalités du monde du travail se cumulent encore les inégalités du travail domestique, gratuit et invisible.

Partout dans les territoires, [les Centres d'information sur les droits des femmes et des familles](#) (CIDFF) sont en première ligne pour accompagner les femmes et leur permettre d'accéder à une pleine autonomie. Insertion socio-professionnelle, aide à la parentalité, accès aux droits, lutte contre les violences... Chaque année, les CIDFF accompagnent plus de 150 000 femmes, dont 60 000 femmes victimes de violences, dans un cadre d'accueil inconditionnel, confidentiel et gratuit.

98 CIDFF, 2 300 permanences à votre service, trouvez votre CIDFF en sélectionnant votre département sur [la carte ici en lien](#). Dans les CIDFF, le 8 mars, c'est toute l'année !



EDUCATION

L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle

En 2023, dix structures dotées d'expertise et d'une légitimité de terrain en matière d'éducation à la sexualité (ES), dont le CIDFF présenté plus haut, s'étaient rassemblées en Collectif et avaient rédigé un [Livre blanc de recommandations](#) pour garantir la mise en œuvre effective de séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) tout au long de la scolarité, conformément à la loi de 2001.

Le site [vie-publique.fr](#) consacre ce mois-ci [un Eclairage sur le sujet](#), revenant sur la chronologie dans sa mise en œuvre par l'Education Nationale. L'éducation à la sexualité en milieu scolaire est récente en France. Longtemps taboue, elle fait son entrée officielle dans les classes au début des années 1970. Initialement limitée à l'information scientifique (la reproduction), elle s'est progressivement élargie à une approche plus globale (égalité, protection de l'enfance...).

L'[arrêté du 3 février 2025](#) fixe le nouveau [programme](#) EVARS applicable à la rentrée de septembre 2025. Adopté à l'unanimité fin janvier 2025 par le Conseil supérieur de l'éducation (CSE), il prévoit au moins trois séances par an adaptées à chaque âge.

L'éducation artistique et culturelle

L'éducation artistique et culturelle (EAC) constitue actuellement un des quatre "parcours éducatifs" de l'enseignement scolaire, aux côtés de l'éducation à la santé, de l'éducation à la citoyenneté et de l'orientation. Leur point commun ? Ils sont "non disciplinaires", autrement dit, dépourvus d'un professeur responsable fixe, d'un programme obligatoire et d'un horaire spécifique.

Ainsi, de fait, l'EAC est loin d'être une réalité pour tous les élèves en France, selon un [rapport de la Cour des comptes](#) (14 février 2025). Deux chiffres attestent ces carences : seuls 57% des élèves ont bénéficié d'une action d'EAC lors de l'année scolaire 2023-2024. Et cette proportion tombe à 39% pour les écoliers. Cette première approche fait place à d'autres inégalités, territoriales et sociales. Les classes de primaire, les territoires ruraux et les élèves socialement défavorisés bénéficient moins que les autres de cet enseignement. [Lire l'article](#).

Bétharram, l'enseignement catholique en question ?

L'affaire Bétharram secoue la France d'un point de vue politique, avec les enjeux que cette affaire a pour François Bayrou, d'un point de vue humain, avec la compassion que provoquent les nombreux témoignages des victimes (toujours présumées aux yeux de la justice), mais aussi d'un point de vue religieux. Après Bétharram, d'autres établissements catholiques sont d'ores et déjà également peu ou prou mis en cause.

Dans un [communiqué publié le 20 février 2025](#), la Conférence des évêques de France assure que ces "faits graves" qui ont été dénoncés, c'est-à-dire des faits de violences physiques et d'abus sexuels sur mineurs, sont "en contradiction totale avec l'esprit de l'enseignement catholique". Elle affirme vouloir que "le silence soit levé sur tous les faits de violence, d'agressions sexuelles ou toute pratique disciplinaire maltraitante", tenant aussi à "exprimer son émotion et sa proximité aux personnes qui ont été victimes et à remercier celles qui trouvent le courage de prendre la parole".

Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme

La Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme se déroule autour du 21 mars, "journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale". Organisée en partenariat avec la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), elle constitue un grand temps fédérateur visant à promouvoir les valeurs et les principes fondamentaux de la République auprès des écoles, collèges et lycées.

Pour en savoir plus : [mobiliser les ressources](#) ; le [vademeccum](#) (ensemble de fiches) ; une [sélection thématique de courtes ressources vidéos](#)...

Semaine de la presse et des médias

La [Semaine de la presse et des médias dans l'École](#) a pour objectif d'accompagner les élèves, de la maternelle au lycée pour comprendre et décrypter l'univers des médias, apprendre à vérifier les sources et l'information, développer leur goût pour l'actualité et se forger leur identité de citoyen. La 36^e édition se déroule du 24 au 29 mars 2025 sur le thème "Où est l'info ?" Ce thème ouvre aussi la porte aux révolutions numériques, avec l'essor des solutions d'IA générative.

Pour en savoir plus : [le kit de communication Partenaires](#) ; [le kit Enseignants](#) ; [le vademeccum](#) (ensemble de fiches) ; [le dossier pédagogique](#) ; [un webinaire Partenaires](#) ; [un webinaire Enseignants](#).

Des mobilisations dans les universités

Lors des débats budgétaires pour 2025, Hélène Boulanger, [vice-présidente de France Universités](#) et présidente de l'université de Lorraine, alertait : "En huit ans, nos subventions pour charge de service public ont chuté de 30 % en euros constants alors que les effectifs étudiants n'ont cessé d'augmenter. La seule question, c'est de savoir ce que l'Etat veut faire de la jeunesse de son pays."

Des dizaines de sites universitaires ont été perturbés le 11 février 2025 par une mobilisation étudiante, dont ceux de Nancy et Reims.

Fermetures de classes : les observatoires des dynamiques rurales sur la sellette

La dernière vague d'annonces de fermetures de classes en milieu rural provoque un malaise chez les maires. Elle pose aussi la question du fonctionnement des observatoires des dynamiques rurales récemment déployés dans certains départements. [Lire l'article](#).

Éducation et IA : les annonces d'Élisabeth Borne

Lors du Sommet sur l'intelligence artificielle à Paris, la ministre de l'Éducation nationale, Élisabeth Borne, a annoncé le 11 février 2025 plusieurs mesures concernant l'intégration de l'IA dans le système éducatif. À partir de la rentrée 2025, un parcours de formation dédié à l'intelligence artificielle sera proposé sur la plateforme Pix pour les élèves du secondaire. Cette formation sera obligatoire pour les élèves de 4^e et de 2^{de} des filières générales, technologiques et professionnelles. Pour en savoir plus : le [dossier de presse du ministère de l'Éducation nationale](#).

De Snapchat en TikTok, de selfies en vidéos YouTube, la jeunesse s'exprime désormais de manière incontournable par l'espace numérique. Avec les infinies possibilités que les nouvelles technologies leur donnent, se multiplient également les risques en termes de harcèlement, de captation des données, d'exposition à des contenus inadaptés et à des usagers malveillants. Dans ce contexte, et dans celui d'une généralisation de l'IA et des défis associés, la protection des enfants est mise à l'épreuve d'évolutions technologiques exponentielles. [Lire l'article](#).



PARENTALITE

Paternité : comment est-elle perçue par les pères ?

Comment les pères organisent-ils leur temps avec les enfants ? Quelles conséquences l'arrivée de l'enfant produit-elle sur la vie conjugale ? La Drees publie une étude sur les représentations que se font les pères de famille de leur rôle auprès de leurs enfants et dans leurs relations conjugales. L'[étude](#) s'inscrit dans le cadre du projet de recherche "Paternage", mené en partenariat avec l'Ined, Sciences po Paris et Agroparistech. [Lire l'article](#).

Appel à projets Parentalité

L'appel à projets parentalité 2025 (Ex REAAP) permet de soutenir des actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité mises en œuvre avec et pour les parents sur un territoire. Elles visent à mettre à leur disposition un ensemble de ressources, d'informations et de services pour les accompagner dans l'éducation de leurs enfants, aux moments clés de leur vie familiale, et quand ils en ressentent le besoin.

Bas-Rhin : [accéder à la page de l'appel à projets](#) pour vos demandes à déposer jusqu'au 30 avril 2025 sur la [plateforme ELAN Caf](#). Voir aussi la [note de cadrage](#), le [référentiel](#), les [fiches thématiques](#) ; le [Guide méthodologique](#), le [Guide Porteur de Projet](#).

Moselle : le Département et les membres du Comité technique de soutien à la parentalité (CAF, Etat, l'Udaf, les services départementaux de l'Éducation Nationale, la Cour d'Appel de Metz, et la MSA de Lorraine) lancent un appel à projet commun à tous les opérateurs susceptibles d'offrir un appui et un accompagnement à la parentalité. Voir la note de cadrage, le guide méthodologique, le référentiel, les demandes de subventions LAEP PEAI, les demandes Espaces de rencontre et les demandes Médiation, par le [lien à suivre ici](#).

Pour les autres départements, renseignez-vous auprès de votre CAF.

Concours de dessins

Pour son 80^{ème} anniversaire, le réseau Unaf-Udaf-Uraf lance un concours de dessins à destination des enfants âgés de 3 à 11 ans sur le thème : "Dessine ta famille quand tu seras grand". Les dessins sélectionnés feront l'objet d'une exposition. Vos relais sont les bienvenus pour une participation massive ! [Lire l'article](#).

Les instruments de la politique familiale

Les mesures prises par l'État, les collectivités territoriales et les organismes de Sécurité sociale pour aider les familles sont de différentes natures et poursuivent des objectifs divers. Certaines sont à la croisée d'autres politiques publiques comme le logement, l'éducation ou la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Lire l'Éclairage du site *vie-publique* pour [bien comprendre la politique familiale](#).

La charte nationale du parrainage

L'[arrêté du 13 décembre 2024](#) portant approbation de la charte nationale du parrainage d'enfants en France a été publié au JO du 31 janvier 2025. Le texte – qu'il s'agisse du préambule ou de l'illustration des principes fondamentaux - est totalement conforme à la version issue des travaux du groupe de travail piloté par la DGCS au printemps dernier et à la rédaction proposée alors par l'Unaf. L'Unaf, acteur incontournable dans ce domaine, espère que ce nouveau cadre de référence favorisera le développement de cette action que 18 Udaf proposent et/ou soutiennent d'ores et déjà.

Enfants d'Ukraine

Trois ans après le début de l'invasion russe en Ukraine, l'association alsacienne "Les enfants de Tchernobyl" lance un appel aux familles d'accueil. Cette année et pour la 30^e fois, l'association veut offrir une parenthèse estivale à des enfants confrontés au conflit, et toujours exposés aux pollutions dues à la catastrophe nucléaire. [Lien France 3](#).

PROTECTION DE L'ENFANCE

Etat des lieux

On constate une hausse notoire du nombre d'enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE), passé de 16,6 pour mille en 1998 à 22,9 pour mille en 2022, avec une hausse de la part des "tout-petits", sans oublier l'arrivée de nombreux "mineurs non accompagnés" (46.200 prises en charge en 2023). Aujourd'hui, près de 397.000 mesures de placement sont suivies par l'aide sociale à l'enfance. Un quart des enfants protégés sont en situation de handicap, représentant à eux seuls 50% des hospitalisations en psychiatrie infantile.

Rapport Sichel

Saturation des structures d'accueil, inadaptation des mesures aux besoins spécifiques des jeunes, manque d'attractivité du secteur pour les professionnels... Le secteur de la protection de l'enfance fait face à des difficultés multiples. Le Directeur général délégué de la Caisse des Dépôts, Olivier Sichel, a remis au gouvernement le 7 janvier 2025 un [rapport](#) proposant "des solutions innovantes pour les acteurs de l'enfance protégée". Il y fait un état des lieux des difficultés qui touchent le système de la protection de l'enfance et présente des pistes pour y remédier.

Haut Commissaire à l'Enfance

Le [décret du 10 février 2025](#) institue le Haut-commissaire à l'Enfance. Il "apporte son concours à la définition, la coordination, la promotion, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques conduites en matière d'enfance, en particulier en matière de protection de l'enfance, de santé de l'enfant, de soutien à la parentalité, d'adoption, de petite enfance et d'accueil du jeune enfant. Il contribue également à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques conduites à l'égard des professionnels de l'enfance."

La feuille de route de Catherine Vautrin

Auditionnée le 19 février 2025 à l'Assemblée par la commission d'enquête sur "les manquements des politiques publiques de protection de l'enfance", la ministre en charge des solidarités a évoqué notamment la publication prochaine de plusieurs décrets d'application de la loi Taquet et la généralisation d'expérimentations en cours dans plusieurs départements. Elle entend accélérer le déploiement des [comités départementaux de la protection de l'enfance](#), déjà expérimentés dans dix départements. [Lire l'article](#).

Santé mentale des jeunes

De nombreux rapports ont déjà mis en évidence une dégradation de la santé mentale des jeunes. [L'étude réalisée par le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge \(HCFEA\)](#), publiée le 6 février 2025, confirme cette dégradation qui se manifeste, notamment, par l'augmentation de la consommation de médicaments et du recours aux urgences des enfants et adolescents. [Lire l'article](#).

Justice des mineurs

En 2023, [derniers chiffres disponibles](#), 48 389 mineurs ont été poursuivis par la justice en France. Si les mineurs jugés représentaient 15 mineurs pour 10 000 en 1945 (année de l'Ordonnance qui pose les grands principes modernes de la justice pénale des mineurs), les mineurs poursuivis représentaient 32 mineurs sur 10 000 en 2023. Autrement dit, les mineurs d'aujourd'hui sont donc deux fois plus poursuivis devant la justice que les mineurs de 1945. Mais les mineurs d'aujourd'hui sont-ils plus violents ? Si l'on compare le type des infractions constatées, on note qu'en 2023, 30 % concernaient des atteintes aux personnes, soit trois fois plus que 70 ans plus tôt où il s'agissait très majoritairement d'atteintes aux biens.

C'est cette évolution, ainsi que le contexte des violences urbaines de l'été 2023 et de plusieurs faits récents d'ultra violence dont les auteurs sont de plus en plus jeunes, qui a incité l'ancien Premier Ministre Gabriel Attal, devenu député, à déposer une nouvelle proposition de loi. On notera que celle-ci intervient moins de quatre ans après la dernière réforme (Belloubet) qui vient à peine d'être mise en œuvre. Un rapport parlementaire concluait, en mars 2023, que "la nouvelle architecture du procès pénal des mineurs a bien permis de concilier l'objectif de célérité de la justice, d'indemnisation rapide des victimes et de bonne prise en charge des mineurs délinquants".

La proposition de loi Attal suit actuellement son parcours législatif (programmé le 25 mars au Sénat après une approbation en première lecture à l'Assemblée nationale).

A cette occasion, le site *vie-publique* vient de publier un Eclairage sur [la chronologie de la justice pénale des mineurs en France de 1791 à 2025](#). La Défenseure des droits, auditionnée le 21 novembre 2024 par le rapporteur à l'Assemblée nationale, avait émis un [avis](#), comme le permet la loi organique. Elle relève que le texte remet en cause certains principes fondamentaux et amènerait la France à rompre avec ses engagements internationaux et en particulier la Convention internationale des droits de l'enfant.

Des décisions du Défenseur des droits

La Défenseure des droits, Claire Hédon, a rendu publiques le 28 janvier 2025 une [décision-cadre](#) et, le 23 janvier 2025, 7 décisions territoriales relatives à la dégradation de plus en plus préoccupante de la protection de l'enfance, qui porte atteinte à l'intérêt supérieur et aux droits fondamentaux des enfants.

Par ailleurs, dans une [décision-cadre du 5 février 2025](#), la Défenseure des droits se penche sur la question de la discrimination et du harcèlement sexuel au travail. Elle y émet plusieurs recommandations concernant les dispositifs de recueil des signalements et d'enquête interne, dans l'emploi privé comme public.

La banalisation de la violence verbale doit faire l'objet de politiques publiques

Si la violence verbale a toujours existé, sa banalisation dans l'espace et le débat publics est aujourd'hui inédite. Le CESE alerte sur ses effets concrets sur les individus et sur la société, et plaide pour la construction de politiques publiques qui l'identifient, la préviennent et la sanctionnent. 1 million d'enfants sont victimes de harcèlement scolaire chaque année. Les discours de haine développent des symptômes physiques et intellectuels pouvant aller jusqu'à la dépression et même au suicide, comme des les cas de harcèlement scolaire ou de cyberharcèlement. Les tentatives de suicide ont augmenté chez les jeunes de moins de 15 ans de plus de 300% au cours des 10 dernières années (*Ministère de l'Education*). [Découvrir le texte de l'avis](#).



EMPLOI

Les évolutions en matière d'emploi des jeunes

A travers [l'étude Formations et emploi](#), l'Insee propose une vue d'ensemble de la situation hexagonale en matière de formation, continue et professionnelle, et de l'impact des politiques publiques sur l'emploi des jeunes. L'Insee relève que le nombre de jeunes inscrits en CFA a plus que doublé en 5 ans, en grande partie grâce aux étudiants de l'enseignement supérieur qui représente aujourd'hui plus de la moitié des apprentis. Ces derniers s'insèrent mieux sur le marché du travail que les élèves des lycées professionnels et autres étudiants de la voie scolaire. Autre phénomène remarquable : les métiers dits "en tension" offrent davantage d'opportunité pour ces jeunes de décrocher un CDI (41% contre 22% dans les métiers sans tension). [Lire l'article](#).

Apprentissage transfrontalier

La [loi du 17 février 2025](#) rend plus facile la formation pratique en entreprise des apprentis français dans un des trois länder frontaliers allemands : Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat et Sarre. Et réciproquement. Cela permet de pérenniser ce que pratiquait déjà la région Grand Est de manière empirique en matière d'apprentissage transfrontalier. Il s'agit d'une première pierre en vue de la construction d'un véritable "espace européen de l'apprentissage", alors que d'autres accords bilatéraux sont en préparation, notamment avec la Belgique, la Suisse ou le Luxembourg.

Trouver un job en Grand Est

Comme chaque année, le réseau Info Jeunes du Grand Est organise l'opération régionale "[Trouver un job en Grand Est](#)" à destination des 16-30 ans. Cette opération s'adresse aux lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, jeunes actifs ou stagiaires de la formation professionnelle qui cherchent un job d'été, saisonnier ou étudiant, un premier emploi, ou encore une alternance ou un stage. Événements gratuits et accessibles à tous, de mars à avril 2025. Plus d'infos : Info Jeunes Grand Est – Reims, 41, rue de Talleyrand - 51100 Reims - 03 26 79 84 79 ; contact@crij-grandest.fr

AUTONOMIE

Cahier des charges du service public départemental de l'autonomie (SPDA)

Saisi par le gouvernement, le Conseil de l'âge du HCFEA (Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge) a rendu en sa séance du 13 février 2025 [un avis](#) globalement favorable au projet d'arrêté sur le cahier des charges du SPDA. Le Conseil de l'âge rappelle cependant qu'un effort supplémentaire doit toujours être accompli pour conforter les accompagnements des personnes âgées. Il réaffirme le besoin de déposer la loi de programmation attendue.

Résidences autonomie : révision des seuils de personnes en perte d'autonomie

L'Unccas (Union nationale des centres communaux d'action sociale) vous propose un décryptage du [décret du 7 février 2025](#) révisant les seuils de personnes en perte d'autonomie applicables aux résidences autonomie et étendant le périmètre des actions financées par le forfait autonomie. C'est [à lire ici](#).

Retour sur le premier rapport de la branche Autonomie

Pour la première fois, la Caisse nationale de solidarité pour l'Autonomie (CNSA) publie un [rapport de la branche Autonomie](#). Ce rapport de 20 pages vise à mettre en lumière des données nationales et territoriales concernant les publics, les solutions d'accompagnement et les moyens financiers dédiés à la politique de l'autonomie. Il est complété par une synthèse en 8 points.

Aidance et intimité

Retrouvez le podcast "[Et alors ? On en parle !](#)", du centre de ressources IntimAgir Grand Est, la Maison des Aidants et Radio Fajet (Nancy).



SANTE

Covid-19 : des vaccins sûrs, confirme l'Agence nationale du médicament (ANSM)

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a publié, le 4 février 2025, les [rapports](#) d'enquête de pharmacovigilance 2023-2024 sur les déclarations d'effets indésirables rapportés pour les quatre vaccins contre le Covid-19 disponibles en France.

Loi du 5 février 2025

La [loi du 5 février 2025](#) permet une meilleure prise en charge par la sécurité sociale des soins liés au cancer du sein. 700 000 femmes en France vivent avec un cancer du sein actif ou en surveillance. Il s'agit du cancer féminin le plus meurtrier (plus de 12 000 décès chaque année).

Investissements immobiliers des établissements de santé

Lancé en mars 2021, le plan Ségur de la santé vise à transformer l'offre de soins et à moderniser le patrimoine hospitalier en France. Le [rapport d'évaluation](#) de l'Inspection générale des affaires sociales révèle des retards dans la mise en œuvre des projets et la nécessité d'ajustements et d'améliorations pour les sécuriser. Il propose notamment des mesures pour simplifier et rendre plus efficaces les dispositifs d'instruction des projets. Lire également [l'annexe du rapport](#).

Évaluation du modèle économique des centres de santé pluriprofessionnels

En 2022, 586 centres de santé pluriprofessionnels (CDS), employant au moins un médecin généraliste et un auxiliaire médical, étaient en activité. Ces centres, ouverts à tous les usagers, dispensent principalement des soins de premiers recours et des activités de prévention. Ils se sont fortement développés entre 2016 et 2022. Un [rapport de l'Igas](#) propose un état des lieux des CDS en France et en évalue la situation économique, financière et organisationnelle.

La sédentarité nuit gravement à la santé

Selon le dernier [baromètre de Santé publique France](#), plus de 20 % des adultes passent plus de 7 heures assis par jour ; le temps quotidien passé devant les écrans a augmenté, notamment chez les enfants, et les disparités sociodémographiques et territoriales sont importantes. Or, une immobilité prolongée a des effets néfastes sur notre santé, indépendamment de l'activité physique pratiquée.

La santé mentale est devenue l'un des défis majeurs de notre époque

Joëlle Martinaux, vice-présidente Santé et Handicap de l'Unccas, exprime, dans [une tribune](#) son sentiment sur l'augmentation des problèmes liés à la santé mentale dans notre société. Cette tendance est le reflet d'une société en transformation, marquée par la précarisation croissante, la perte de repères traditionnels et une pression sociale accrue schizophrénisante. La prise en charge des maladies mentales est un enjeu de société qui nous concerne tous. Les troubles mentaux ne doivent plus être perçus comme une fatalité, mais comme des maladies que l'on peut prévenir et soigner.

En France, la satisfaction dans la vie est la même qu'il y a 10 ans

Sans que cela contredise le sujet précédent, un [rapport Insee Focus](#), paru le 19 février 2025, note qu'en 2023, en France, les personnes âgées de 16 ans ou plus attribuent en moyenne une note de satisfaction de 7,2 sur 10 à la vie qu'elles mènent actuellement. Ce niveau de satisfaction, proche de la moyenne européenne, a peu évolué depuis 2014. La satisfaction dans la vie, comme la majorité des indicateurs de bien-être, augmente avec le niveau de vie et diminue quand l'état de santé se dégrade. Les plus jeunes font en moyenne moins confiance aux inconnus, mais sont plus satisfaits de leurs relations personnelles. À l'opposé, les plus âgés ont un sentiment d'être seul plus fréquent et un sentiment d'être heureux moins présent. Les personnes vivant en couple sont en moyenne plus satisfaites de leur vie que celles vivant seules.

HANDICAP

Les vingt ans de la loi de 2005

La loi du 11 février 2005 a marqué un tournant pour les personnes en situation de handicap. Elle visait une politique d'inclusion, notamment par le biais de l'accessibilité des bâtiments et des transports, la compensation du handicap, l'intégration scolaire ou encore l'accès à l'emploi. Vingt ans après, quel bilan dresser de cette réforme ? [Tout comprendre avec les podcasts du Média Social](#).

Un non anniversaire

Pour les 12 millions de personnes en situation de handicap en France et les 11 millions d'aidants, c'est plutôt d'un non anniversaire dont il s'agit. Car les personnes en situation de handicap sont encore, au quotidien, empêchées et privées de leurs droits fondamentaux comme se déplacer librement, aller à l'école, travailler, se soigner, avoir un logement, des loisirs, une vie intime, affective et sexuelle... C'est le point de vue exprimé par l'APF France Handicap et le Collectif Handicaps qui appelle à "[faire bouger la République](#)" (lien vidéo du 11 février 2025).

Le CESE fait l'évènement pour la citoyenneté des personnes vivant le handicap

Pour [les 20 ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances](#), la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le Conseil économique, social et environnemental a organisé un évènement autour de sa [déclaration](#) formulant des recommandations pour une plus grande effectivité de la loi de 2005.

La gouvernance de la politique d'emploi des personnes en situation de handicap

Avec un taux d'activité faible, un taux de chômage de 12 %, contre 7 % en population générale, et un moindre niveau de qualification, la situation de l'emploi des personnes en situation de handicap sur le marché du travail reste défavorable. Le [rapport de l'Igas](#) (et ses [annexes](#)) analyse les cadres de gouvernance qui permettent de faire converger l'action des partenaires mobilisés dans la politique de l'emploi des personnes en situation de handicap.



LOGEMENT

L'état du mal-logement

La Fondation pour le logement des défavorisés (ex Fondation Abbé Pierre) a présenté son 30^e rapport sur "[L'état du mal-logement en France](#)" le 4 février 2025. Cette année, le rapport met notamment l'accent sur le mal-logement des personnes en situation de handicap. Confrontées au manque de logements adaptés, celles-ci subissent également de nombreuses discriminations dans l'accès au logement, et doivent trop souvent se rabattre sur des logements inadaptés dont elles deviennent prisonnières.

"Ensemble, refaire ville"

Remis le 18 février 2025 aux ministres de l'Aménagement du territoire, du Logement et de la Ville, le rapport "[Ensemble, refaire ville](#)" (et sa [Synthèse](#)) consacré au renouvellement urbain insiste sur l'enjeu de la lutte contre la "ségrégation sociospatiale" et la nécessaire mise en place d'un nouveau pacte financier garantissant un soutien adapté à la transformation et à la résilience des territoires. [Lire l'article](#) sur le site du gouvernement.

Dans une [instruction du 13 février 2025](#), Juliette Méadel, ministre déléguée chargée de la ville a enjoint aux bailleurs sociaux de mieux entretenir les parties communes de leurs immeubles dans les quartiers en politique de la ville sous peine de ne plus bénéficier d'abattement sur la Taxe foncière de propriété bâtie (TFPB). [Lire l'article](#).

Un prochain Comité interministériel des villes est programmé en mars.

EN BREF.... MAIS ESSENTIEL

- ✓ **La France a un budget !** Le Conseil Constitutionnel, encore présidé par Laurent Fabius avant [l'arrivée de Richard Ferrand](#) et de deux autres nouveaux membres, a annulé le 13 février 2025, des dispositions du Projet de loi de finances 2025, pour des raisons de forme, mais aucune des mesures essentielles ([voir la décision](#)). La loi a ainsi pu être promulguée le 14 février 2025. Vous saurez [tout ou presque ici](#).
- ✓ **COP16 des Nations unies sur la biodiversité** : les pays du monde ont arraché le 27 février 2025 à Rome [un compromis sur le financement de la sauvegarde de la nature](#). Les politiques vertes, qui renvoient communément à l'action publique visant à protéger l'environnement et la biodiversité, sont de plus en plus envisagées au regard de leur "acceptabilité" individuelle et sociale. [Lire le dossier](#).
- ✓ **France Stratégie** a publié son [rapport d'activité de l'année 2024](#) qui a été marquée par l'aboutissement de plusieurs travaux d'envergure (plan de relance, [eau](#), [réindustrialisation](#)...)
- ✓ A partir du 1^{er} mars 2025, vous trouverez sur le site de la Caisse d'allocations familiales (CAF) une déclaration de ressources préremplie, comme c'est déjà le cas pour les déclarations d'impôt. La Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) fait état de 25 % de versements indus sur les 11,4 milliards versés à 1,9 million d'allocataires du RSA et de 17 % d'indus sur les 9,6 milliards versés à 4,5 millions de bénéficiaires de la prime d'activité. Cette réforme dite de la **"solidarité à la source"** devrait permettre de générer moins de versements indus et simplifier la vie des bénéficiaires. [Lire l'article](#).
- ✓ Dans un [rapport](#) qu'elle vient de rendre public, la Cour des comptes constate que la réforme du versement des aides au logement, mise en œuvre en 2021, a permis de dégager une économie budgétaire "significative" mais elle n'a pas réellement simplifié le parcours usager.
- ✓ L'Unaf et 60 millions de consommateurs, en partenariat avec Fact&Figures, ont recueilli les témoignages des familles confrontées à des **sinistres Habitation** et enquêté sur les pratiques de règlement des sinistres et des indemnisations par les assureurs. Ils font [12 propositions](#) pour améliorer les droits des sinistrés.
- ✓ Expérimentés dans 4 départements depuis la rentrée scolaire 2024, les **Pôles d'appui à la scolarité** (PAS) ont vocation à remplacer les Pôles inclusifs d'accompagnement localisé. Leur mise en place se poursuivra en 2025 pour se généraliser à la rentrée 2026. La Fédération nationale des associations au service des élèves présentant une situation de handicap (FNASEPH) et la Fédération générale des pupilles de l'enseignement public (PEP), ont identifié des [points de vigilance et formulé des propositions](#).
- ✓ Alors que les chiffres de **La Poste** sont en baisse, la Cour des comptes a proposé plusieurs solutions. Elle a demandé à l'entreprise de revoir "la fréquence de distribution du courrier". [Voir sur le site de la Cour](#).
- ✓ Une [grande enquête sur la mobilité](#) est déployée en Alsace-Moselle jusqu'en mai 2025. Le 19 février dernier, Familles Rurales a organisé ses rencontres nationales "**Au carrefour des mobilités** : solutions et innovations pour les territoires ruraux".
- ✓ La coopérative d'**autopartage** [Citiz Grand Est](#) propose plus de 400 voitures accessibles en libre-service réparties sur 40 villes de la région. La nouveauté est que, désormais, cette liberté peut nous accompagner partout en France.
- ✓ Chaque région est libre de fixer les **tarifs des transports**. La CLCV demande d'instaurer plus de transparence sur les critères utilisés pour déterminer les tarifs, de s'inspirer des pratiques les plus attractives entre régions et de veiller à ne laisser aucun usager au bord de la route en maintenant des alternatives à la digitalisation. [Lire l'article](#).
- ✓ Découvrez la [dernière émission](#) de Radio Crésus sur le thème de **l'inflation et ses conséquences sur les ménages**, avec le concours de la Banque de France 68, de l'Union des Banques Alimentaires du Grand-Est et de la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand-Est.

L'Unaf, les Udaf et Uraf, unis pour les familles